

14379 - La transmutation des âmes

La question

L'un des membres de ma famille croit en la transmutation des âmes et moi je m'y oppose farouchement... A supposer que la transmutation existe, quelle en est l'explication islamique ? Je souhaite pouvoir corriger ses idées, étant donnée la faiblesse de sa foi

La réponse détaillée

et bénédiction et salut soient sur le Messager d'Allah.

Cela dit, la transmutation des âmes signifie que chaque fois qu'un corps meurt, l'âme qui le quitte va s'installer dans un autre corps pour lui procurer malheur ou bonheur en fonction de la nature des actes du corps précédent. L'âme ne cessera de se déplacer ainsi d'un corps à l'autre. Cette idée est la plus fausse et elle exprime la pire mécréance à l'endroit d'Allah, le Très Haut, de Ses livres et messagers. Car la foi en la vie dernière, en la vérification des comptes, au paradis et en l'enfer constituent des aspects de l'apport des messagers nécessairement connus en tant que composantes du contenu des livres révélés. Or l'adhésion à la transmutation démentit de tout cela.

L'explication islamique de la résurrection est clairement établie dans le livre d'Allah et dans la Sunna de Son messager (bénédiction et salut soient sur lui). C'est dans le cadre de cette explication que le Très Haut a dit : **«Toute âme goûtera la mort. Ensuite c' est vers Nous que vous serez ramenés. »** (Coran, 29 : 57) et : **«C' est vers Lui que vous retournerez tous, c' est là, la promesse d' Allah en toute vérité! C' est Lui qui fait la création une première fois puis la refait (en la ressuscitant) afin de rétribuer en toute équité ceux qui ont cru et fait de bonnes œuvres. Quant à ceux qui n' ont pas cru, ils auront un breuvage d' eau bouillante et un châtiment dououreux à cause de leur mécréance! »** (Coran, 10 : 4) et : **« (Rappelle- toi) le jour où Nous rassemblerons les pieux sur des montures et en grande pompe, auprès du Tout Miséricordieux et pousserons les criminels à l' Enfer comme (un troupeau) à l' abreuvoir, »** (Coran, 19 : 85-86) et : **«Il les a certes dénombrés et bien comptés. Et au Jour de**

la Résurrection, chacun d' eux se rendra seul auprès de Lui. » (Coran, 19 : 94-95) et : «**86- Si on vous fait une salutation, saluez d' une façon meilleure; ou bien rendez- la (simplement). Certes, Allah tient compte de tout. »** (Coran, 4 : 86) et : «**7- Ceux qui ont mécréu prétendent qu' ils ne seront point ressuscités. Dis: "Mais si! Par mon Seigneur! Vous serez très certainement ressuscités; puis vous serez certes informés de ce que vous faisiez. Et cela est facile pour Allah. »** (Coran, 64 : 7) et d'autres versets qui ne souffrent d'aucune ambiguïté.

La Sunna renferme d'innombrables textes qui évoquent la résurrection, la confirment et en donnent les détails. En voici quelques uns comme la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : «vous serez certes rassemblées tout nus et incircuncis. Puis il a récité : «**104- Le jour où Nous plierons le ciel comme on plie le rouleau des livres. Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons; c' est une promesse qui Nous incombe et Nous l' accomplirons!** » (Coran, 21 : 104) et Ibrahim sera le premier à être habillé au jour de la Résurrection (rapporté par al-Boukhari, 3100 et par Mouslim, 5104).

Il en est de même de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : «**l'homme possède un os à partir duquel il sera reconstitué au jour de la Résurrection** » - « Quel est cet os, ô Messager d'Allah ? – lui ont-ils dit : - c'est adjb adh-dhanab (base de l'épine dorsale ?) (rapporté par Mouslim, 5255).

Il en est de même de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : «**Au jour de la Résurrection, le soleil sera rapproché des créatures de sorte qu'il sera à un mile au-dessus d'eux.** » Soulayman ibn Amir, l'un des rapporteurs du hadith a dit : « Au nom d'Allah, je ne sais pas si par «**mile** » il entendait parler d'une distance de la terre ou du «**mile** » utilisé pour se mettre du kohl aux yeux... Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) poursuit : «**les gens transpireront en fonction de la quantité de leurs œuvres, la sueur des uns atteindra leurs chevilles, celle d'autres parviendra jusqu'à leurs genoux tandis que d'autres plongeront dans la leur jusqu'aux hanches et d'autres verront leur sueur envahir leurs bouches.** Disant ceci, le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) fit un geste avec sa main pour désigner sa bouche » (rapporté par Mouslim, 5108).

Il en est de même de la parole du Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) : « Je me présenterai à la porte du paradis et demanderai qu'on l'offre. Le portier dira : « **qui êtes-vous ?** » Et je dirai : c'est Muhammad. Et il dira : « **c'est pour Toi qu'il m'a été donné l'ordre d'ouvrir et je ne l'avais fait pour personne avant toi** » (rapporté par Mouslim, 292) et d'autres hadith.

L'affirmation de la transmutation des âmes est un démenti de ces textes, leur réfutation et la négation de la résurrection.

L'enseignement de la charia relatif au châtiment ,aux délices de la tombe et à l'interrogatoire menée par les deux anges constituent des preuves claires qui indiquent que l'âme d'une personne ne se transmet pas à une autre. Bien au contraire, elle partagera châtiment ou délice avec le corps qu'elle avait animé jusqu' à ce que les gens soient rassemblés devant leur Maître.

L'Imam Ibn Hazm (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « **Il suffit pour rejeter leur croyance de savoir que tous les adeptes de l'Islam les ont déclarés infidèles et jugé que ceux qui partagent leur avis ne sont pas musulmans et affirmé que l'enseignement du Messager (bénédiction et salut soient sur lui)est tout autre** ». Voir al-Fasl fi al milal wa an-nihal, 1/166.

L'adhésion à l'idée selon laquelle le corps se désintégrera et ne sera pas reconstitué dans le cadre d'une autre vie pendant laquelle il goûtera soit des délices soit un châtiment conduit l'homme à se plonger dans les plaisirs charnels, dans l'injustice et les ténèbres. C'est ce que Satan veut des partisans de cette fausse doctrine en plus du fait de les amener à s'embourber dans la mécréance qu'implique leur mauvaise doctrine.

Votre devoir est de donner un conseil à cet homme, à lui rappeler la parole d'Allah, le Très Haut et la parole de Son Messager et l'appeler à se repentir de cette mécréance. S'il se repente et s'amende (tant mieux). Autrement, il faut s'éloigner de lui et mettre les autres en garde contre sa fréquentation et dénoncer ouvertement son credo afin qu'il ne trompe pas les autres. Allah le sait mieux.